

Paris, le 30 Avril 1830

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR.

DIRECTION
DU PERSONNEL,
DES SCIENCES,
LETTRES, BEAUX-ARTS,
BIBLIOTHÈQUE,
JOURNAUX ET THÉÂTRES.

Bureau
Des Sciences
&
Des Beaux-Arts
ou
Académie Royale
De France à Rome.

Approbation
Du compte de
1829

N. 1602
R
mm

Messieurs le Directeur, le
Compte que vous m'avez adressé des
Recettes et Dépenses de l'Académie
de France à Rome, pour l'exercice
1829, vient d'être mis sous mes yeux.

Ce travail m'ayant paru rédigé
convenablement et étant appuyé des pièces
justificatives nécessaires, j'ai eu devoir
l'approuver, et ordonné qu'il sera
transmis à la Division de Comptabilité
du Ministère pour être revêtu des formes
prescrites par les Lois de finances.

Agreez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée

Le Ministre Secrétaire
d'Etat de l'Intérieur

A M. Horace Vernet Directeur
de l'Académie Royale de France
à Rome, (Italie).